



Diagnostic de l'emploi, du marché du travail et de la formation des « gens de mer » et des aquaculteurs

Dossier n°45 – Janvier 2011

Le champ de l'étude couvre deux domaines: les « gens de mer » et les aquaculteurs¹ qui se définissent comme suit:

Les navigants, que l'on appelle aussi les « gens de mer », exercent leur métier dans trois filières distinctes: le transport (passagers, marchandises, excursions), la pêche et la plaisance professionnelle. Naviguer professionnellement, c'est assurer d'une part la conduite du navire et d'autre part son exploitation commerciale. Pour le conduire il faudra des membres d'équipage formés aux techniques de navigation, d'autres au fonctionnement et à la gestion des machines. Pour l'exploiter, il faudra selon le cas des membres d'équipage formés au transport de passagers ou de marchandises, à la pêche ou à la plaisance professionnelle.

Ces métiers peuvent s'exercer à divers niveaux de responsabilité:

- niveau de direction: commandant, chef mécanicien, second
- niveau opérationnel: officier chargé du quart,
- niveau d'appui: matelot, mécanicien.

Les aquaculteurs, dont les conchyliculteurs qui travaillent principalement dans des exploitations de production d'huîtres et de moules et les pisciculteurs qui travaillent dans les fermes marines en mer. La formation donnée permet, selon le niveau d'études, d'intégrer une exploitation ou de la diriger.

Les « gens de mer » et en particulier ceux du transport maritime naviguent d'une côte à une autre, d'un port à un autre et il est difficile de comptabiliser l'emploi des marins à un endroit donné.

Les services des Affaires Maritimes d'Ajaccio et de Bastia comptabilisent aussi bien les marins actifs en emploi en Corse, que des marins ayant un emploi dans une zone géographique différente. Inversement, certains marins actifs en emploi en Corse peuvent être inscrits dans d'autres quartiers maritimes du continent. Cette source donne des indications sur l'activité des marins actifs mais pas sur le nombre d'emploi en Corse. D'autres sources ont donc été utilisées afin de dénombrer le plus précisément possible les « gens de mer » en emploi en Corse.

En résumé:

- Les données des services des Affaires Maritimes et de l'ENIM (Établissement national des invalides de la marine) renseignent sur le nombre de marins actifs inscrits sur les quartiers d'Ajaccio et de Bastia,
- Les données DADS (Déclarations annuelles des données sociales) donnent une description de l'emploi des salariés des transports maritimes en Corse.
- Le diagnostic de l'emploi des pêcheurs a été effectué à partir des données des services des Affaires maritimes et des données du CRPMEM (Comité régional des pêches maritimes et élevages marins) de Corse.
- Enfin, celui des aquaculteurs a été effectué également à partir des données services des Affaires maritimes et du Syndicat des Aquaculteurs Corses « Mare e Stagni Corsi ».
- Le nombre de skippers n'a pu être dénombré, mais les entreprises de location de bateaux proposant les services de skippers ont été listées.

1. Sont concernés les marins du secteur marchand uniquement.

Sommaire

I - Infrastructure et activité

1.1 - Les ports régionaux.....	01
1.2 - Les ports départementaux et communaux.....	01
1.3 - Chaque année, l'activité des transports maritimes ne cesse d'augmenter.....	01
1.4 - Saisonnalité de l'activité.....	02
1.5 - Nombre de rotations par type de transport maritime et par port en 2009.....	02
1.6 - Bilan des Marins actifs inscrits aux quartiers des affaires maritimes d'Ajaccio et Bastia.....	02
1.6.1 - Nombre de marins de commerce actifs par genre de navigation et département.....	02
1.6.2 - Nombre de marins de commerce actifs par genre de navigation et fonctions.....	02
1.6.3 - Evolution des marins actifs de la pêche et de l'aquaculture en Corse.....	03
1.6.4 - Nombre de marins de la pêche et de l'aquaculture actifs par genre de navigation et département.....	03
1.6.5 - Nombre de marins de la pêche et de l'aquaculture actifs par genre de navigation et fonctions.....	03

II - Emploi : près de 1200 marins actifs sont en emploi en Corse

2.1 - Transports maritimes.....	04
2.1.1 - Nombre d'établissement du secteur de transport maritime.....	04
2.1.2 - Description de l'emploi salarié dans le transport maritime en 2008.....	
2.1.3 - Zoom sur le Pilotage-Lamanage-Remorquage.....	05
2.1.4 - Zoom sur la plaisance.....	05
2.2 - Pêche.....	05
2.2.1 - Nombre de patrons-pêcheurs par genre de navigation et prud'homie.....	05
2.3 - L'aquaculture en Corse.....	06
2.3.1 - Caractéristiques de l'emploi salarié (Source : MSA 2008).....	06

III - Marché du travail

3.1 - Les offres et demandes d'emploi collectées par Pôle Emploi.....	07
3.2 - Les offres et demandes d'emploi collectées par le Bureau Central de la Main d'Œuvre maritime.....	08
3.3 - Les déclarations préalables à l'embauche (DPAE).....	08

IV - Formation

4.1 - Offre de formation initiale 2010-2011.....	09
4.2 - Effectifs de formation initiale à la rentrée 2010.....	10
4.3 - Réussite aux examens de formation initiale 2010.....	10
4.4 - Origine scolaire et géographique des élèves en formation initiale.....	10
4.5 - Effectifs et réussite aux examens en formation continue 2010 du Lycée maritime et aquacole de Bastia.....	11
4.6 - Actions de formation des actifs.....	11

V - Insertion.....	12
--------------------	----

VI - Perspectives

6.1 - Transports maritimes.....	13
6.2 - Pêche/Aquaculture.....	13
6.3 - Développement durable.....	13

I - Infrastructure et activité

Sur les mille kilomètres de côtes, on dénombre :

- 7 ports de commerce dont :
 - 2 ports régionaux: Ajaccio et Bastia
 - 4 ports départementaux: Ile Rousse, Propriano, Bonifacio et Porto-Vecchio
- 1 port communal: Calvi
- Une dizaine de ports de plaisance
- Une vingtaine de ports de pêche
- Une douzaine de ports mixtes pêche/plaisance
- 10 fermes aquacoles (Cf. 2-3).

La loi du 22 janvier 2002 relative à la Corse donne compétence à la Collectivité Territoriale de Corse pour créer, aménager, entretenir, gérer, et élargir le périmètre des ports maritimes de commerce et de pêche à l'exception de ceux qui ont été transférés aux départements avant la promulgation de la présente loi.

1-1 Les ports régionaux

Les ports d'Ajaccio et de Bastia, font partie du patrimoine de la Collectivité Territoriale de Corse.

L'exploitation de ces infrastructures est par ailleurs confiée par concession aux Chambres de commerce et d'industrie de Corse-du-Sud et de Haute-Corse pour les ports, à la ville d'Ajaccio pour le port de plaisance « Charles Ornano » et à la ville de Bastia pour le « vieux port ».

1-2 Les ports départementaux et communaux

Le département de la Corse-du-Sud a la responsabilité de 3 ensembles portuaires, à Bonifacio, Porto-Vecchio et Propriano. Chacun de ces ensembles comprend un port de commerce concédé à la Chambre de Commerce.

La gestion des ports de plaisance et de pêche de Porto Vecchio et Bonifacio a été concédée aux communes. À Propriano, l'établissement et l'exploitation d'une partie du port de plaisance et de pêche ont été délégués à une société privée, par l'intermédiaire d'une délégation de service public.

Le département de la Haute Corse a en charge les ports suivants :

- 1 port de commerce: L'île Rousse
- 9 ports de pêche: Erbalunga, Santa Severa, Porticciolo, Barcaggio, Centuri, Giottani, L'île Rousse, San Damiano et Galéria.
- La commune de Calvi a en charge le port de Calvi.

L'exploitation de ces ports a été confiée, s'agissant des ports de commerce à la CCI pour l'île Rousse et à la commune pour Calvi, s'agissant des ports de pêche à des communes en général, quelques ports de pêche n'ayant toutefois pas fait l'objet de concessions.

1-3 Chaque année l'activité des transports maritimes ne cesse d'augmenter.

Plus de 5 millions de passagers commerciaux dans les ports corses en 2009 (Arrivées + Départs)

Passagers en 2009 : Entrées + sorties

La croissance du nombre de passagers maritimes sur lignes régulières atteint un maximum historique (+ 6 % par rapport à 2008). Bastia accueille le plus important trafic de passagers sur les lignes régulières (55 % du trafic sur toute la Corse) suivi d'Ajaccio (24 % du trafic). 90 % des croisiéristes sont accueillis à Ajaccio, suivi de Calvi (5 %).

	Lignes régulières	Croisières	Total
Ajaccio	1 091 629	460 154	1 551 783
Bastia	2 498 843	7 778	2 506 621
Bonifacio	244 772	9 600	254 372
Calvi	205 801	24 104	229 905
Ile Rousse	291 028	1 508	292 536
Propriano	90 694	962	91 656
Porto Vecchio	104 268	7 274	111 542
Total	4 527 035	511 380	5 038 415
Evolution annuelle	6,2 %	11,2 %	8,7 %

Source : Observatoire régional des transports de la Corse

Trafics passagers par compagnies en 2009

En 2009, la Corsica Ferries a effectué 59 % du trafic de passagers devant la SNCM (20 %).

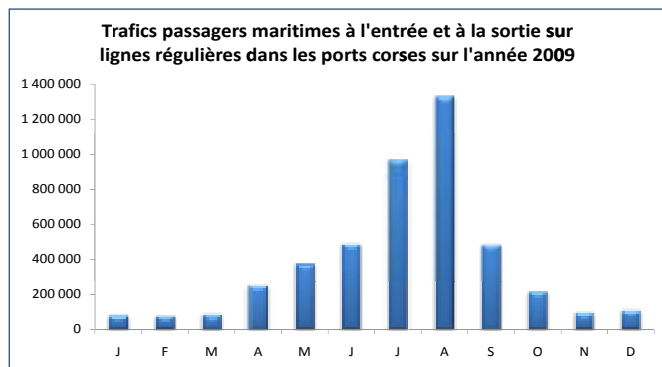
	C.M.N.	Corsica Ferries	Moby Lines	SAREM AR	SNCM	TOTAL
2009	213 375	2 672 528	603 692	116 978	920 462	4 527 035
Poids des Co.	5 %	59 %	13 %	3 %	20 %	100 %
Evol. 2008/2009	-2,6 %	7,7 %	10,2 %	-3,6 %	3,9 %	6,2 %

Source : Observatoire régional des transports de la Corse



1-4. Saisonnalité de l'activité

50 % du trafic de passager sur lignes régulières (entrée et sortie) se fait en juillet et en août.



Source : Observatoire régional des transports de la Corse

1-5. Nombre de rotations² par type de transport maritime et par port en 2009

	AJACCIO	PROPRIANO	BONIFACIO	PORTO VECCHIO	BASTIA	ILE ROUSSE	CALVI	Total
Car Ferries, N.G.V. & Mega	653	31	1 565	3	2 020	164	184	4 620
Cargos	333	267		158	327	186		1 271
Cimentiers	27			26	46	29		128
Gaziers	19				37			56
Pétroliers	62				71			133
Total	1 094	298	1 565	187	2 501	379	184	6 208

Source : Observatoire régional des transports de la Corse

Bastia est le premier port français en Méditerranée en termes de passagers autres que croisiéristes. Il est le deuxième port en France après Calais (toujours en termes de passagers autres que croisiéristes).

1-6 Bilan des marins actifs inscrits aux quartiers des affaires maritimes d'Ajaccio et Bastia (Photographie au 02/02/2010)

La source des Affaires Maritimes donne une photographie au quotidien des effectifs des marins actifs inscrits par la direction des Affaires Maritimes, par type de navigation.

On dénombre 1 500 marins actifs tous genres de navigations confondus en février 2010: 68 % relèvent du commerce, 21 % de la pêche.

Parmi les marins actifs inscrits, sont comptabilisés aussi bien des résidents corses que des non résidents. D'après les chiffres de l'ENIM, environ 1 000 marins actifs inscrits aux affaires maritimes de Bastia et d'Ajaccio sont résidents corses.

2. On appelle « rotation » un aller/retour entre deux ports.

1-6-1 Nombre de marins de commerce actifs par genre de navigation et département

Parmi les marins actifs, on dénombre 55 femmes en Corse-du-Sud et 48 en Haute Corse, soit une proportion respectivement de 10 % en Corse-du-Sud et 8 % en Haute Corse.

Marins actifs du commerce (image au 02/02/2010)

Genre de navigation	Corse-du-Sud	Haute-Corse	Corse
Cabotage international	272	397	669
Cabotage national	6	1	7
Long court	7	16	23
Navigation côtière	200	80	280
Pilotage	20	12	32
Remorquage	4	5	9
Total commerce	509	511	1 020
GN indéterminé	51	126	177
Total général	560	637	1 197

Source : Ministère de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de la mer DDAM Corse-du-Sud et Haute Corse

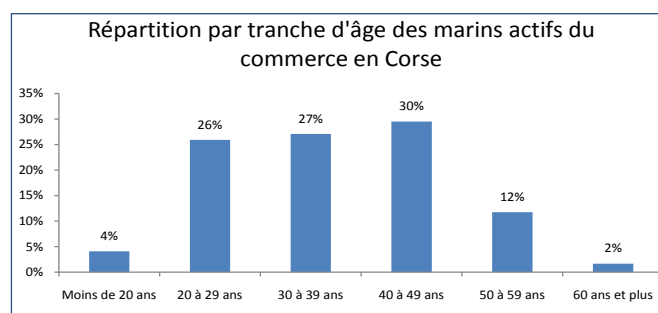
1-6-2 Nombre de marins de commerce actifs par genre de navigation et fonctions

Les capitaines et officiers représentent 20 % des marins de commerce actifs.

Marins actifs du commerce (image au 02/02/2010)

Genre de navigation	Capitaines Patrons	Autres Officiers	Maistrance	Subalternes	Total
Cabotage international	7	30	443	219	699
Navigation côtière	105	27	12	136	280
Pilotage/Remorquage	16	17	3	5	41
Total commerce	128	74	458	360	1 020
Part des marins par fonction	13 %	7 %	45 %	35 %	100 %

Source : Ministère de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de la mer – DDAM Corse-du-Sud et Haute Corse

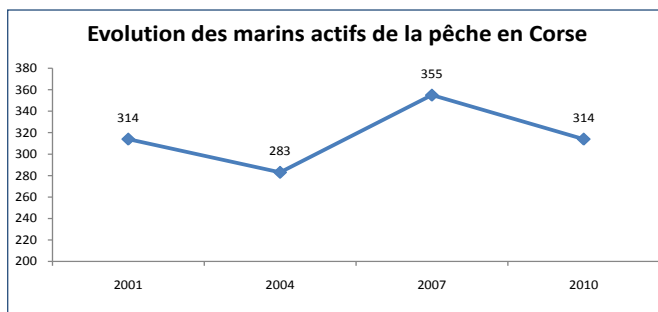


Source : Ministère de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de la mer – DDAM Corse-du-Sud et Haute Corse



1-6-3 Evolution des marins actifs de la pêche et de l'aquaculture en Corse

Le nombre de marins actifs de la pêche en 2010 est le même nombre qu'en 2001, après une diminution jusqu'en 2004 (283) puis une augmentation jusqu'en 2007 (355).



Source : Ministère de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de la mer – DDAM Corse-du-Sud et Haute Corse

1-6-4 Nombre de marins de la pêche et de l'aquaculture actifs par genre de navigation et département

6 marins actifs sur 10 de la pêche se situent en Corse-du-Sud.

Genre de navigation	Corse-du-Sud	Haute-Corse	Corse
Conchyliculture petite pêche	6	0	6
Grande pêche	0	0	0
Pêche côtière	4	1	5
Pêche au large	0	1	1
Petite pêche	182	115	297
Total pêche	192	117	309
Culture marine	5	0	5
Total général	197	117	314

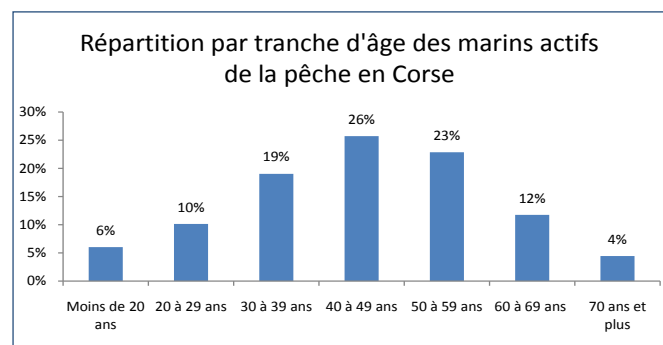
Source : Ministère de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de la mer – DDAM Corse-du-Sud et Haute-Corse.

1-6-5 Nombre de marins de la pêche et de l'aquaculture actifs par genre de navigation et fonctions

On dénombre 5 femmes marins pêcheurs dans la petite pêche dont une a le statut de patron pêcheur (à Ajaccio). Les épouses des patrons pêcheurs sans avoir le statut de marin exercent un rôle fondamental dans l'économie maritime insulaire en assumant très souvent les tâches de gestion administrative des entreprises artisanales et de vente du poisson débarqué (halles à poissons ou à quai directement).

Genre de navigation	Capitaines Patrons	Autres Officiers	Maistrance	Subalternes	Total
Total pêche	205	7	10	87	309
Cultures marines	1	0	1	3	5
Total général	206	7	11	90	314

Source : Ministère de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de la mer – DDAM Corse-du-Sud et Haute Corse.



Source : Ministère de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de la mer – DDAM Corse-du-Sud et Haute Corse.

II - Emploi : près de 1200 marins actifs sont en emploi en Corse

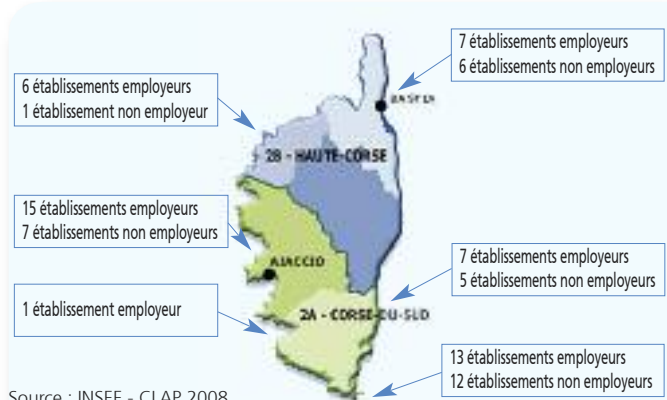
Plus de 800 salariés navigants dans les transports maritimes et côtiers de passagers et de fret, une centaine de salariés pêcheurs et 200 patrons pêcheurs, une quinzaine de marins dans le secteur de l'aquaculture. Le nombre de skippers n'est pas quantifié mais 47 entreprises de location de bateaux en offrent le service.

2-1 Transports maritimes

2-1-1 Nombre d'établissements du secteur de transport maritime

80 établissements sont recensés dans le secteur du transport maritime en Corse au 31/12/2008.

Répartition des 80 établissements (employeurs et non employeurs) par territoires.



Définition : L'établissement est une unité de production géographiquement individualisée, mais juridiquement dépendante de l'entreprise. Un établissement produit des biens ou des services.

Note : La SNCM et la CMN ont 3 établissements chacune en Corse.

2-1-2 Description de l'emploi salarié dans le transport maritime en 2008

1200 emplois salariés* sont comptabilisés dans le secteur du transport maritime en Corse en 2008. Ce secteur est défini par deux codes NAF :

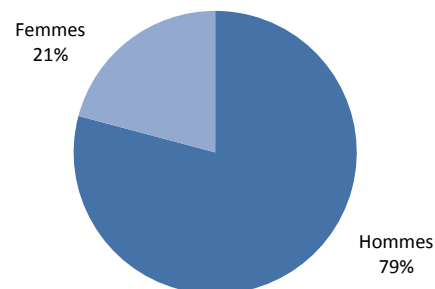
- 5010Z Transport maritime et côtier de passagers (exemple : SNCM, Corsica Ferries, Princesse Impériale...)
- 5020Z Transport maritime et côtier de fret (ex. : CMN, SOMECA...)

*Les emplois salariés décrits, concernent aussi bien les emplois sédentaires que navigants.

Aux dires des professionnels, plus de 7 emplois sur 10 sont des postes navigants. Sur le personnel navigant, la part des officiers est estimée à 20 %, celle du personnel d'exécution à 80 % (dont 4 sur 10 sur des postes « d'exécution pont », 4 sur 10 sur des postes « d'hôtellerie » ou service général et 2 sur 10 sur des postes « d'exécution machine »).

Les établissements de la SNCM, CMN, Corsica Ferries et Princesse Impériale concentrent 90 % des emplois salariés du secteur. Plus de 8 emplois salariés du transport maritime sur 10 relèvent du transport maritime et côtier de passagers.

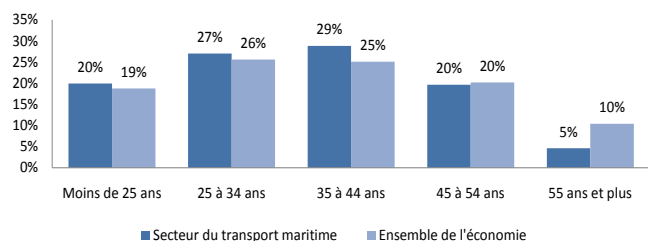
Répartition de l'emploi salarié par sexe



Source : INSEE DADS 2008

C'est un secteur en majorité masculin. Seul 21 % de femmes y travaillent.

Répartition de l'emploi salarié par âge décennal



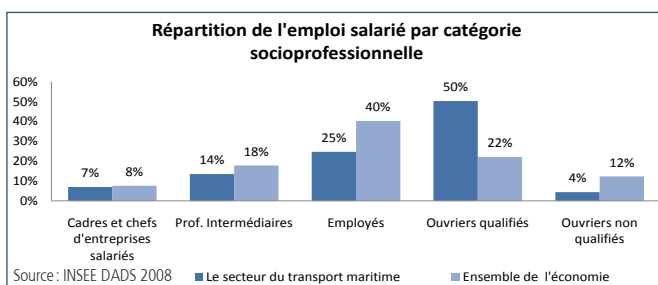
Source : INSEE DADS 2008

Le secteur est plutôt jeune par rapport à l'ensemble de l'économie.

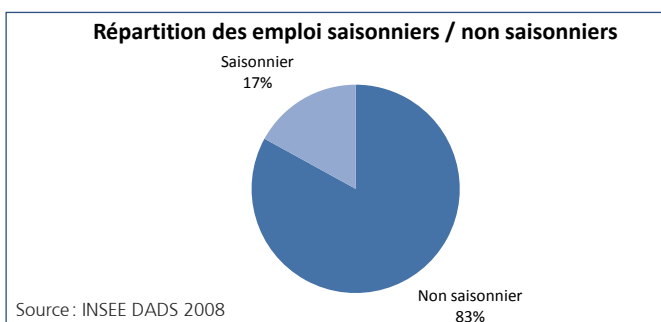
La pyramide des âges du secteur du transport maritime montre que la tranche d'âge des moins de 25 ans est largement supérieure à celle des plus de 55 ans (20 % contre 5 %).



Près de 9 emplois salariés sur 10 sont à temps complet contre 8 sur 10 dans l'ensemble de l'économie. Les femmes sont plus souvent à temps partiel que les hommes (20 % contre 8 %).



Les « ouvriers qualifiés » représentent la moitié des emplois salariés du secteur, contre moins d'un quart dans l'ensemble de l'économie. Les postes de matelots de la marine marchande, constituent 56 % des emplois salariés du secteur.



Le secteur ne présente pas une saisonnalité forte (17 % des emplois salariés sont saisonniers). La grande majorité des effectifs des grandes compagnies sont permanents, l'emploi saisonnier ne concerne finalement qu'un sous secteur en particulier : **le transport d'excursionnistes**, très développé en saison estivale.

Près de 9 entreprises de promenades en mer recensées sur 10 ont une activité saisonnière (généralement avril à octobre). Source : ATC. Les emplois saisonniers concernent les postes dont la date de début de contrat commence à partir du 1^{er} avril et la date de fin de contrat termine avant le 31 octobre. Ils correspondent donc pour la plupart, aux salariés des entreprises de promenades en mer.

2-1-3 Zoom sur le Pilotage- Lamanage -Remorquage

La présence d'un pilote à bord est obligatoire pour tout navire de plus de 15 tonneaux de jauge nette et de plus de 45 mètres de longueur. Les pilotes interviennent de jour comme de nuit à la demande de la Capitainerie.

- 6 pilotes dont 2 pilotes stagiaires pour la Haute Corse,
- 5 pilotes pour la Corse-du-Sud.

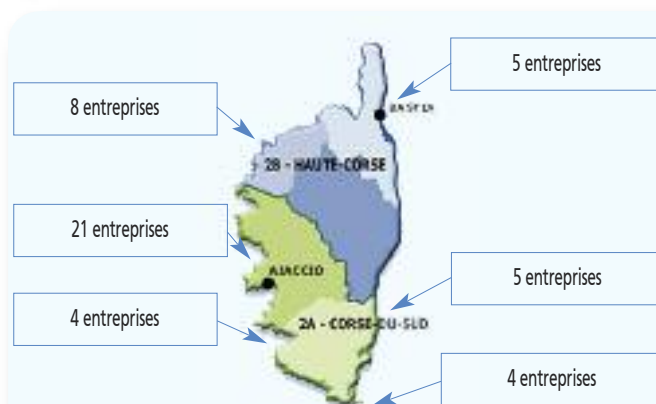
Source : Syndicat professionnel des pilotes maritimes de Haute-Corse et de Corse-du-Sud

Le **lamanage et le remorquage** sont assurés par deux compagnies privées en Haute Corse et en Corse-du-Sud :

- **SCOP (Sociétés coopératives ouvrières de production) de Lamanage (SARL)–Haute Corse.** 17 marins inscrits permanents, 7 saisonniers sont recrutés entre avril et juillet jusqu'à mi septembre et fin octobre.
- **Société Nautos–Corse-du-Sud.** 12 marins inscrits permanents, 2 saisonniers.

2-1-4 Zoom sur la plaisance

Répartition des 47 entreprises de location de bateaux proposant les services de skippers par territoires.



Sur les 64 loueurs de bateaux recensés, 47 proposent des locations avec skippers.

Plus de 6 de ces entreprises sur 10 ont une activité annuelle, près de 4 sur 10 ont une activité saisonnière (généralement d'avril à octobre).

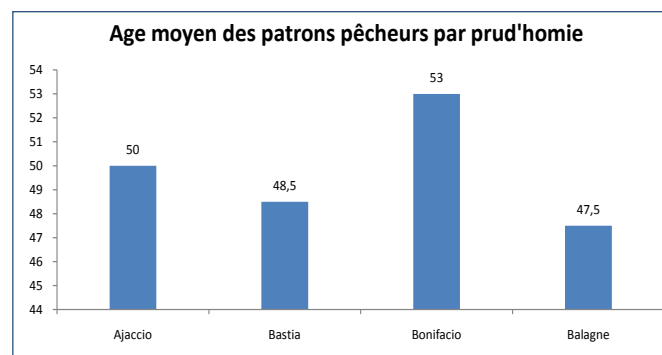
Source : Association Corse des Loueurs de Bateaux (UCLB)–ADEC –Agence de tourisme de la Corse

2-2 Pêche

2-2-1 Nombre de patrons pêcheurs par genre de navigation et prud'homie

Patrons pêcheurs (avril 2010)					
Genre de navigation	Ajaccio	Bastia	Bonifacio	Balagne	Corse
Petits métiers côtiers	84	43	35	22	184
Petits métiers du large	1	2	-	1	4
Chaluts	-	6	3	-	9
Total Patrons pêcheurs	85	51	38	23	197

Source : CRPMEM de Corse



Source : CRPMEM de Corse

Il est difficile de connaître le nombre de départ potentiel à la retraite à moyen et long terme des marins pêcheurs car il n'existe aucune limite d'âge réglementaire à l'exercice de cette profession. De plus, certains patrons pêcheurs ont le statut de « retraité actif ».



2-3 L'aquaculture en Corse

L'aquaculture corse est organisée autour d'une dizaine d'entreprises de production réparties sur tout le littoral de l'île, et principalement dans le sud de la Corse.

L'activité concerne 2 filières qui emploient environ 90 salariés, principalement de la main-d'œuvre qualifiée :

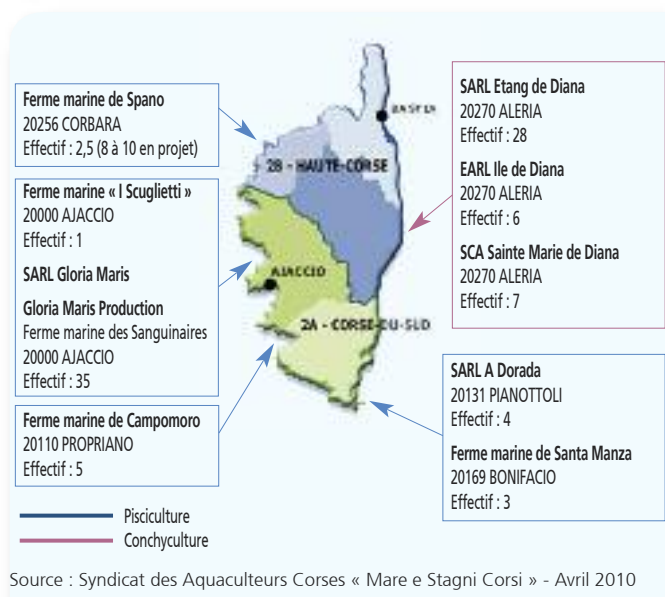
- la filière conchylicole, d'une part, est installée essentiellement sur l'étang de Diana en Plaine Orientale. Elle regroupe 3 entreprises de production d'huîtres creuses, d'huîtres plates et de moules.
- la filière piscicole, d'autre part, est constituée de 7 entreprises qui produisent 3 espèces, à savoir le loup (bar), la daurade royale et le maigre. Le plus gros site de production piscicole en mer ouverte (le deuxième en France) est installé en baie d'Ajaccio et regroupe 3 entreprises.

La production aquacole actuelle est d'environ 2 200 tonnes par an, soit 1 250 tonnes de poisson (bar, daurade et maigre) et 950 tonnes de coquillages (moule et huître).

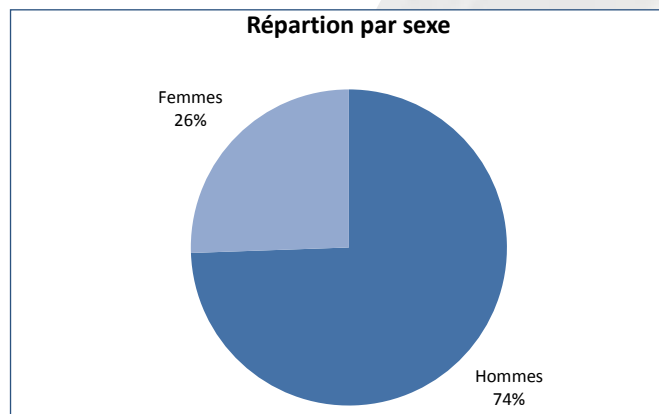
95 % de la production piscicole et 30 % des coquillages, qui s'inscrivent dans une démarche « qualité » forte, sont exportés vers le continent et les pays d'Europe.

La profession est structurée et représentée par le syndicat des aquaculteurs corses.

L'activité de l'aquaculture demande une main-d'œuvre qualifiée : diplôme de plongée, permis de bateau capacitaire, mais également une main-d'œuvre très technique nécessitant une formation disciplinaire : cariste, poids lourd, sanitaire...

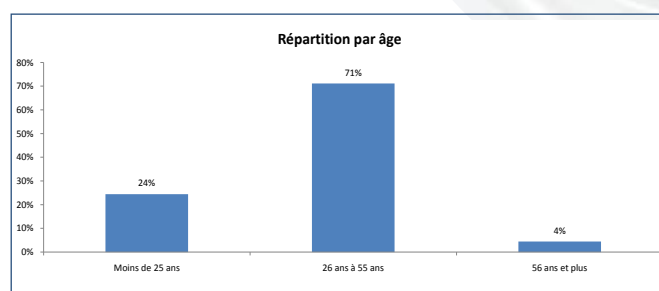


2-3-1 Caractéristiques de l'emploi salarié (Source : MSA 2008)



Source : MSA 2008

Le secteur de l'aquaculture est essentiellement masculin, les trois quarts des effectifs salariés sont des hommes.



Source : MSA 2008

Les salariés du secteur sont plutôt jeunes, un quart a moins de 25 ans, plus de 7 sur 10 ont entre 26 et 55 ans.

- Près de la moitié des salariés ont travaillé plus de 6 mois.
- Plus de 8 salariés sur 10 n'ont eu qu'un seul contrat.
- Plus de 7 salariés sur 10 ont une rémunération équivalente au SMIC.

III - Marché du travail

Trois moyens de recrutement ont été recensés pour répondre aux offres et demandes d'emploi : le plus couramment utilisé est le réseau professionnel (relations, recommandations) mais le nombre d'offres et demandes n'est pas quantifiable. Pôle emploi collecte 27 % des offres d'emploi et le Bureau Central de la Main d'œuvre Maritime (BCMOM) est susceptible de collecter quelques offres.

3-1 Les offres et demandes d'emploi collectées par Pôle emploi

Au niveau régional on comptabilise en 2009 :	Corse-du-Sud	Haute Corse	Total Corse
Offres d'emploi enregistrées	45	59	104
Demandes d'emploi enregistrées A, B, C	171	106	277
DEFM* A, B, C (31 décembre)	102	59	161

Source : Pôle emploi 2009

*DEFM : Demandeurs d'emploi en fin de mois

Répartition par domaine d'activité			
	OEE	DEE	DEFM
Pêche/Aquaculture	20 %	10 %	7 %
Mécanique marine	29 %	26 %	19 %
Transports maritimes	51 %	64 %	74 %

Source : Pôle emploi 2009

- Moins de 5 offres d'emploi sur 10 concernent les postes d'« équipage de la navigation maritime », 3 sur 10 concernent les postes de « mécanique maritime ».
- Plus de 5 demandes d'emploi sur 10 concernent les postes d'« équipage de la navigation maritime », moins de 3 sur 10 concernent les postes de « mécanique maritime ».
- Près de 6 DEFM sur 10 concernent les postes d'« équipage de la navigation maritime », 2 sur 10 concernent les postes de « mécanique maritime ».

Profil des DEFM Cat. A, B, C en 2009

Les demandeurs d'emploi se situent plus souvent en Haute Corse

Plus de 6 demandeurs d'emploi sur 10 sont en Haute Corse dans le domaine des transports maritimes. En mécanique marine, c'est la même proportion dans les deux départements.

Les demandeurs d'emploi sont plutôt jeunes

En mécanique marine 9 demandeurs d'emploi sur 10 ont moins de 50 ans. Dans les transports maritimes, plus de 5 sur 10 ont entre 25 et 49 ans et plus de 3 sur 10 ont moins de 25 ans.

Un peu plus de femmes demandeurs d'emploi

Plus de 5 sur 10 en mécanique marine et près de 6 sur 10 dans les Transports maritimes.

Les demandeurs d'emploi sont peu qualifiés

Dans le domaine des Transports maritimes, plus de 8 demandeurs d'emploi sur 10 sont manœuvres, ouvriers spécialisés ou employés non qualifiés. Ils sont un peu plus qualifiés en mécanique marine, près de 4 sur 10 sont ouvriers ou employés qualifiés.

La majorité des demandeurs d'emploi ont un niveau V

Ils sont près de 9 sur 10 en mécanique marine et près de 7 sur 10 dans les Transports maritimes. Les chômeurs longue durée de plus d'un an sont peu nombreux, ils représentent un demandeur d'emploi sur 10.

Note : Le nombre de demandeurs d'emploi dans le domaine de la Pêche/Aquaculture n'est pas significatif.



Motifs d'inscription des demandeurs d'emploi enregistrés en 2009

Une fin de contrat ou de mission est majoritairement le motif d'inscription des demandeurs d'emploi (54 % dans le domaine de la Pêche/Aquaculture, 45 % en mécanique marine et 69 % dans les Transports maritimes).
En mécanique marine, le motif d'inscription est aussi 2 fois sur 10 un licenciement.

Motifs de sortie des demandeurs d'emploi sortis en 2009.

Une reprise d'emploi ou l'absence au contrôle sont majoritairement les motifs de sortie.
4 sur 10 c'est une reprise d'emploi et 3 fois sur 10 une absence au contrôle en mécanique marine et dans les transports maritimes. C'est l'inverse dans le domaine de la pêche/aquaculture.

3-2 Les offres et demandes d'emploi collectées par le Bureau Central de la Main-d'œuvre Maritime *

Les offres d'emploi pour la Corse concernent les entreprises de vedettes à passagers pour les promenades en mer, ce sont donc des armements essentiellement saisonniers.

Pour la saison 2008 (juin à septembre), 3 sociétés ont fait appel au BCMOM pour leur recrutement :

1 skipper sur catamaran day-charter, 1 mécanicien 3 000 kW et 2 matelots à Calvi, 3 mécaniciens 750 kW à Ajaccio, 1 capitaine 200 UMS validé à Porto-Vecchio.

Pour la saison 2010, l'entreprise basée à Ajaccio a recontacté le BCMOM pour des postes de mécaniciens, puis a annulé les offres car tous les postes avaient été pourvus.

D'après le BCMOM, les marins qui ont donné satisfaction la saison précédente sont réengagés et ont leur propre réseau de personnel navigant.

*Le rôle du BCMOM est de mettre en rapport les marins demandeurs d'emploi et les entreprises à la recherche de personnels navigants du commerce et de la plaisance professionnelle dans toutes les spécialités.

Le BCMOM est agréé correspondant de l'ANPE depuis 1969. Il est géré par un Comité d'Orientation Paritaire qui réunit les partenaires sociaux et Pôle Emploi.

L'inscription au BCMOM d'un marin demandeur d'emploi est gratuite et obligatoire en complément à l'inscription à l'agence Pôle Emploi du domicile pour obtenir l'ouverture des droits à l'indemnisation chômage.

3-3 Les déclarations préalables à l'embauche (DPAE)

Sur les **384 DPAE** collectées en 2009, plus de 8 sur 10 ont été enregistrées dans les secteurs des transports maritimes (côtiers de passagers, côtiers de fret) et les services auxiliaires des transports par eau et moins de 2 sur 10 dans les secteurs de la pêche en mer et de l'aquaculture (en mer et en eau douce).

Lycée maritime et aquacole de Bastia

Le Lycée Maritime et Aquacole "Jacques Faggianelli" est un Lycée Maritime du réseau de l'enseignement maritime. Ce réseau est constitué de 12 lycées (enseignement secondaire) et d'une École Supérieure de la Marine Marchande composée de 4 sites.

L'Enseignement maritime relève du Ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de la Mer. A ce titre les lycées maritimes relèvent de la Direction des Affaires Maritimes et de son bureau de l'enseignement maritime.

Le Directeur Interrégional de la mer Méditerranée est "Recteur Maritime" de la région qu'il administre.

Établissement Public Local d'Enseignement (EPL), le Lycée Maritime et Aquacole "Jacques Faggianelli" est rattaché à la Collectivité Territoriale de Corse (CTC) qui en assure le fonctionnement au même titre que les lycées du réseau agricole ou de l'Éducation Nationale.

4 – 1 Offre de formation initiale 2010-2011

Depuis la rentrée scolaire de septembre 2009, les Brevets d'Études Professionnelles Maritimes (BEPM) et les BAC professionnels (préparés en 2 ans) ont "fusionné" pour former des BAC pro. en 3 ans, ce qui implique une montée en compétences des élèves.

Il n'y a plus de formation BEP mais la certification est maintenue, avec une présentation obligatoire de l'élève au niveau de la 1ère (l'obtention du BEP ne sera, elle, pas obligatoire pour continuer le cursus).

Le BEPM pêche donne accès au capitaine, le BEPM marin du commerce au capitaine 200, le BEPM mécanicien au 750kw.

- Le CAPM Matelot en 2 ans (formation polyvalente pont - machine) prépare les jeunes issus des classes de 5^e au métier de matelot polyvalent. Le titulaire du CAPM matelot est appelé

à occuper un poste relatif à la conduite du navire, aux activités de pêche, au traitement des captures, à l'entretien du navire et à la réparation des engins de pêche.

- Le BAC pro CGEM (Conduite & gestion des entreprises maritimes) option commerce/plaisance en 3 ans prépare les jeunes issus des classes de 3^e aux métiers de matelot polyvalent et/ou de capitaine à bord des navires de jauge inférieure à 500 (UMS) (capitaine 500).

- Le BAC pro CGEM option pêche en 3 ans prépare les jeunes issus des classes de 3^e au métier de marin pêcheur polyvalent et/ou de patron de pêche à bord des navires de jauge inférieure à 500 (UMS) (capitaine 500).

- Le BAC pro EMM (Electromécanicien marine) en 3 ans prépare les jeunes issus des classes de 3^e aux métiers d'électromécanicien et/ou de chef mécanicien 3000 KW à bord des navires.

Niveau de formation	Diplôme	Intitulé de la formation		Ministère de tutelle	Formation initiale techno/prof.	Apprentissage	
Niveau IV	BAC Pro. 3 ans	Electromécanicien marine	LPMA Bastia	Min Dv. Durable	1		
		Conduite et gestion de l'entreprise maritime	LPMA Bastia	Min Dv. Durable	1		
		Option commerce / plaisance					
		Option pêche	LPMA Bastia	Min Dv. Durable	1		
		Maintenance nautique	L. de Balagne	Min Educ. Natio.	1		
Niveau V	CAP	Matelot	LPMA Bastia	Min Dv. Durable	1	1	
		Réparation et entretien des embarcations de plaisance	CFA 2A	Min Educ. Natio.		1	
Total					5	2	

Source : Lycée maritime et aquacole de Bastia - Lycée de Balagne - CFA 2A

A noter : Le BEP Production aquacole qui était proposé aux rentrées 2007 et 2008 n'a pas été transformé en Bac Pro. à la rentrée 2009. Les professionnels de l'aquaculture souhaitent un personnel plus qualifié de niveau II et une main d'œuvre motivée n'ayant pas forcément de diplôme dans le secteur.

Trois certifications intermédiaires peuvent être obtenues en 2^e année de Bac Pro. : BEP Marin de commerce, BEP pêche et BEP mécanicien.



4 – 2. Effectifs de formation initiale à la rentrée 2010

Diplôme	Intitulé de la formation	Hommes	Femmes	Total
BAC PRO	Electromécanicien marine 1 ^{ère} année	16	0	16
	Electromécanicien marine 2 ^e année	20	1	21
	Electromécanicien marine 3 ^e année	8	0	8
	CGEM Option commerce/plaisance 1 ^{ère} année	14	2	16
	CGEM Option commerce/plaisance 2 ^e année	26	2	28
	CGEM Option commerce/plaisance 3 ^e année	-	-	-
	CGEM Option pêche 1 ^{ère} année	8	0	8
	CGEM Option pêche 2 ^e année	8	0	8
	CGEM Option pêche 3 ^e année	-	-	-
	Maintenance nautique 1 ^{ère} année	12	0	12
	Maintenance nautique 2 ^e année	12	0	12
	CAP	Matelot 1 ^{ère} année	16	0
Matelot 2 ^e année		15	0	15
Réparation et entretien des embarcations de plaisance 1 ^{ère} année		4	0	4
Réparation et entretien des embarcations de plaisance 2 ^e année		5	0	5
Total		164	5	169

Source : Lycée maritime et aquacole de Bastia – Lycée de Balagne – CFA 2A

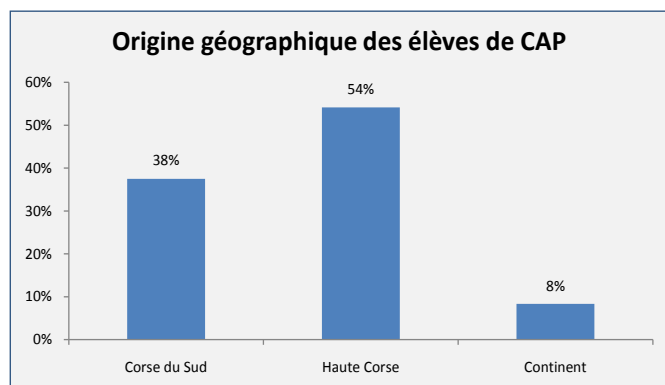
Les effectifs de formation initiale du Lycée maritime et aquacole de Bastia ont grimpé de 80 à la rentrée 2009 à 140 à la rentrée 2010. 30 élèves de plus sont attendus à la rentrée 2011.

4 – 3. Réussite aux examens de formation initiale 2010

Diplôme	Présents	Reçus	Taux de réussite
Bac Pro EMM	18	16	89 %
BEP Marin du commerce	21	15	71 %
BEP Pêche	11	9	82 %
BEP Mécanicien	17	11	65 %
BEP Maintenance nautique (bateaux de plaisance + pêche)	12	12	100 %
Total	79	63	80 %

Source : Lycée maritime et aquacole de Bastia – Lycée de Balagne

4 – 4. Origine scolaire et géographique des élèves en formation initiale



Source : Lycée maritime et aquacole de Bastia

Origine scolaire des élèves en formation initiale

- En 1^{ère} année de Bac Pro 3 ans, 8 élèves sur 10 sont issus de 3^e.
- En 2^e année de Bac Pro 3 ans, 9 élèves sur 10 sont issus d'un CAP ou BEP.
- En 3^e année de Bac Pro 3 ans, 100 % des élèves sont issus d'un CAP ou BEP.
- En 1^{ère} année de CAP, 8 élèves sur 10 sont issus de 3^{ième}.

Un peu plus de la moitié des élèves de CAP sont originaires de la Haute Corse.



4 – 5. Effectifs et réussite aux examens en formation continue 2010 du Lycée maritime et aquacole de Bastia

Les publics formés en priorité sont les actifs en situation dérogatoire (action financée par la Collectivité Territoriale de Corse) et les salariés d'entreprises (actions financées par les OPCA ou fonds propres).

Formation	Présents	Reçus	% réussite
Capitaine 200 (présentiel)	45	44	98 %
Certificat d'Initiation Nautique (CIN)	15	15	100 %
Mécanicien 750 Kw	14	12	86 %
Total	74	71	96 %

Source : Lycée maritime et aquacole de Bastia

Les formations à distance mises en place par le Lycée maritime de Bastia permettent aux bénéficiaires de se former dans toute la région à moindre coût.

4 – 6. Actions de formation des actifs

En 2008 : 6 entreprises de transports maritimes ont adhéré à l'OPCA transports.

Sur 53 salariés, 7 ont bénéficié d'une formation (2 dans le cadre d'une période de professionnalisation et 5 dans le cadre du droit individuel à la formation).

Le FAF Pêche et Cultures Marines enregistre 3 stagiaires et 4 actions de formation pour la section des « non salariés » : 3 formations "Sécurité à bord des navires à passagers" et une formation Radar suivie au Lycée Professionnel Maritime de Bastia.

En 2009, le FAF PCM a financé une seule formation pour un non salarié Corse, un chef de quart 500 suivie à l'Ecole Nationale de la Marine Marchande à Marseille.

Depuis 3 ans, la Collectivité Territoriale de Corse participe au financement de diverses formations dans le cadre de l'entreprise : les formations concernant le secteur maritime en partena-

riat avec la Direction Régionale des Affaires Maritimes et le Lycée Professionnel d'Enseignement Maritime et Aquacole, pour permettre aux salariés et chefs d'entreprises d'obtenir les qualifications requises pour l'exercice de leur métier. Une trentaine de formations (Capitaine 200, 750 KW, CIN) sont financées à la demande de la Direction des Affaires Maritimes par an.

En 2009-2010, la CTC a également financé une action adressée en priorité aux demandeurs d'emploi à Porto Vecchio : un CAP de Réparation et Entretien des embarcations de Plaisance menée par la chambre des métiers pour 11 personnes. Cette action est renouvelée pour l'année 2010- 2011 pour 10 personnes.

La Validation des Acquis de l'Expérience en Corse pour l'année 2009/2010 : trois demandes de VAE ont été déposées en 2008 pour un brevet de mécanicien 750 KW.

Les commissions de validation des acquis de l'expérience (juin et novembre 2009) ont validé : une demande dans sa totalité, les 2 autres dossiers ont obtenu une validation partielle.

Situation professionnelle des élèves un an après leur sortie du Lycée Maritime de Bastia.

Les pourcentages sont calculés sur 230 élèves diplômés sortis entre 2002 et 2007 :

	Poursuite d'études	Activité dans le maritime	Autre activité	Demandeur d'emploi
BEP Marin du Commerce	3 %	80 %	7 %	10 %
BEP Mécanicien	20 %	60 %	12 %	8 %
BEP Pêche	30 %	40 %	28 %	2 %
BEPA Aquacole	4 %	20 %	70 %	6 %

Source : Lycée maritime de Bastia

A la suite du BEP Mécanicien, 2 élèves sur 10 poursuivent leurs études à l'Ecole Nationale de la Marine Marchande.

40 % des élèves issus du BEP Pêche trouvent une activité dans le secteur maritime : la moitié dans la pêche, l'autre moitié dans le transport de commerce.

Les jeunes souhaitant s'installer comme patron pêcheur rencontrent des difficultés pour plusieurs raisons :

- la politique commune qui oblige les Etats membres à respecter un régime d'entrée et de sortie très strict en ce qui concerne la capacité de pêche de leur flotte, mesurée à la fois en tonnage et en puissance.

- Il y a peu de transmission d'entreprise

- Il faut avoir des capitaux pour investir dans un navire. Ceux qui sont en circulation sont vétustes.

Le BEP Production aquacole qui était proposé aux rentrées 2007 et 2008 n'a pas été reconduit à la rentrée 2009.

Les professionnels de l'aquaculture souhaitent un personnel plus qualifié de niveau II et une main d'œuvre motivée n'ayant pas forcément de diplôme dans le secteur.

A noter : Le secteur maritime n'a pas de frontière et les marins sont amenés à naviguer sur tous les océans.

En région, 96 % des élèves formés restent en Corse.

Situation professionnelle des stagiaires de formation continue un an après leur sortie du Lycée Maritime de Bastia.

Les pourcentages sont calculés sur 260 stagiaires sortis entre 2002 et 2007 :

	Activité dans le maritime	Autre activité	Demandeur d'emploi
Certificat d'Initiation Nautique (CIN)	96 %	2 %	2 %
Capitaine 200	86 %	8 %	6 %
750 KW	90 %	5 %	5 %

Source : Lycée maritime de Bastia

La demande en formation continue évolue sur des niveaux de formation plus élevés (Capitaine 500) en raison de l'utilisation de bateaux de plus en plus importants.

6 -1. Transports maritimes

Léger recul des trafics aériens et maritimes sur lignes régulières et charter en Août 2010 avec **1 760 777** passagers à l'entrée et à la sortie, soit - **1,9 %** par rapport à Août 2009 mais avec un jour de week-end de moins qu'en 2009 et suivant un mois de Juillet en progression de + **5,2 %** et ayant quant à lui bénéficié d'un effet calendaire favorable. La très haute saison (Juillet + Août) reste donc comparable à celle de 2009 avec une croissance sur les deux mois de 0,1 %.

Source : Observatoire régional des transports de la Corse

La densité du trafic maritime par rapport aux capacités des ports d'Ajaccio et de Bastia atteint ses limites.

Des projets sont en cours afin de répondre aux enjeux du développement du trafic maritime :

– le **Schéma Directeur d'Aménagement de la Baie d'Ajaccio**, adopté à l'unanimité par l'Assemblée de Corse au début de l'année 2010, a pour objectif un fonctionnement plus harmonieux et plus respectueux des activités urbaines et portuaires et il nécessitera 3 phases de travaux distinctes qui s'achèveront en 2014. Cette opération induira d'importants changements, au premier rang desquels, une optimisation de la sécurité avec le déplacement des dépotages, une amélioration de la circulation en centre-ville et une augmentation des capacités du port.

– **L'augmentation de la capacité du site actuel**, permettra, dans l'attente de la construction du nouveau Port de Commerce, de continuer à absorber la hausse de trafic en évitant la saturation.

Il sera pour cela procédé : à la construction d'un nouveau quai de 200 m, au rescindement d'un quai existant pour porter sa longueur à 175 m et à une extension de terre-pleins de 30 000 m².

La création d'un nouveau Port de Commerce, permettra à l'horizon 2020, d'accueillir dans des conditions optimales d'exploitation, des volumes de trafic en augmentation d'environ 50 % et des navires dont la taille oscillera entre 175 et 240 m (les plus longs ne mesurant aujourd'hui que 175 m).

Le transport côtier de passager se développe. Des secteurs comme celui de l'Hôtellerie sont impactés par le besoin en formation dans le domaine maritime. En effet, certains hôteliers souhaitent proposer à leurs clients des excursions en mer. Cela implique une formation de « Capitaine 200 ».

6-2. Pêche/Aquaculture

L'évolution des marins actifs de la pêche et de l'aquaculture reste stable depuis une dizaine d'années.

L'encadrement administratif de la politique commune des pêches implique une réglementation à respecter en termes de gestion de la ressource, gestion de la flotte... Cet encadrement renforce l'équilibre des ressources naturelles de la mer et du littoral, mais n'engendre pas forcément des emplois.

La pêche de certaines espèces pélagiques (relatif à la haute mer) abondantes, mais sous exploitées car sans débouchés importants, permettrait une diminution de la pression sur les espèces benthiques (relatif au fond des mers) plus fragiles et serait grandement favorisée par la création sur place d'une conserverie (par ailleurs source d'emplois locaux). Ce projet de conserverie n'a pu jusqu'à aujourd'hui voir le jour et pourtant, si la commercialisation des espèces pélagiques sous forme de poisson frais est délicate, une plus value importante est apportée à ces espèces par les conserveries. De plus, ces techniques de traitement du poisson permettraient de mieux répartir dans le temps les activités de pêche.

Malgré les difficultés à s'installer comme patron pêcheur les jeunes formés peuvent travailler dans la marine de commerce et peuvent aussi trouver par la suite des emplois sédentaires. Les formations maritimes forment des personnes autonomes et réactives et qui ont acquis des compétences techniques qui peuvent être transférées dans le secteur de l'industrie par exemple.

Le pécaturisme est une piste évoquée en complément d'activité pour les marins pêcheurs ou aquacoles confrontés aux aléas climatiques et à la saisonnalité.

Embarquer des touristes à bord de bateaux de pêche (ou aquacole), tel est le concept du pécaturisme, soutenu par l'Union européenne. Cette activité n'en est encore qu'à ses balbutiements, mais pourrait, à terme, participer à la diversification professionnelle des marins pêcheurs et aquacoles. C'est aussi un moyen, pour ces derniers, de mieux faire connaître leur métier.

6-3. Développement durable

La loi du 3 août 2009 de programmation relative à la mise en œuvre du Grenelle Environnement jette les bases d'une vision stratégique globale de la mer et du littoral. Le Grenelle de la mer prend en compte l'ensemble des activités humaines concernées, la préservation du littoral, du milieu marin comme la valorisation de ses ressources, le développement des grands ports maritimes et des « ports de plaisances exemplaires ».

La mer sera également d'ici quelques années une source considérable d'énergies renouvelables.



Diagnostic de l'emploi, du marché du travail et de la formation des « gens de mer » et des aquaculteurs

Réalisation :
Stéphanie Ruault, OREF

Secrétariat :
Nathalie Serra



**OBSERVATOIRE
RÉGIONAL EMPLOI
FORMATION
DE CORSE**



IMMEUBLE LES LAURIERS – RÉS. CASTEL-VECCHIO
RUE DU BATAILLON DE CHOC - 20000 AJACCIO
TÉL. 04 95 22 34 35 – FAX 04 95 23 05 93
oref.corse@wanadoo.fr
www.fiore-corse.net